

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline FARRUGIA | 4. Elizabeth FEE |
| 2. Marcella DAVIS GERRISH | 5. Aaron PATELLA |
| 3. | 6. Alexandre-Nicolas LEBLANC |

ABSENT(S) : Michael Page et Guy VEILLETTE

FORMANT QUORUM sous la présidence de Elizabeth Fee
SONT AUSSI PRÉSENTS Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier-adjoint.

ORDRE DU JOUR – 6 MAI 2019

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019
4. Informations émanant du Conseil
5. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

6. Étude d'opportunité – Regroupement des municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

7. Nomination d'une Préposée aux parcs, espaces verts et aménagements paysagers
8. Nomination des préposés à l'information touristique

FINANCES ET TRÉSORERIE

9. Acceptation des comptes à payer
10. Rapports des salaires nets – 2019-04

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

11. Coupe de gazon – Octroi de contrat

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

12. Programme d'accompagnement des municipalités par la MRC Memphrémagog – Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti
13. Régularisation d'un empiètement sur le domaine public – 110 rue Main
14. Site du patrimoine – 635, rue Sherbrooke, rénovation d'un balcon avant
15. PIIA d'intégration intermédiaire – 140-142, rue des Vétérans, construction d'une résidence bi-familiale isolée

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- MRC de memphrémagog – Nomination des préposés à l'émission des certificats de lavage, à l'émission des certificats d'usagers et identification du poste de lavage
16. Club de conservation du Lac Massawippi – Demande de soutien
 18. Représentation de la municipalité - désignation de conseillers
 19. Représentation de la municipalité - désignation de conseillers

SÉCURITÉ PUBLIQUE

20. Croix-Rouge – Proclamation de la journée mondiale de la Croix-Rouge

VARIA

21. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
22. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

2019-05-06.01

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

ATTENDU l'absence de Monsieur le Maire, Michael Page et du maire suppléant désigné, Guy Veillette;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE Élisabeth Fee soit nommée à titre de Présidente d'assemblée pour la présente séance régulière du Conseil.

ADOPTÉE

2019-05-06.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-05-06.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL 2019

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-05-06.04

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2019-05-06.05

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

() citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

PAUL ST-PIERRE

OBJETS

POINT 13 – RÉGULARISATION 110 RUE MAIN

2019-05-06.06

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS DU VILLAGE DE NORTH HATLEY ET DU CANTON DE HATLEY

ATTENDU les dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale;

ATTENDU QUE les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley sont toutes deux régies par le Code municipal;

ATTENDU QUE les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley font toutes deux partie de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog;

ATTENDU QUE les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley ont chacune un statut de municipalité bilingue ;

ATTENDU QUE les territoires géographiques des municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley sont contigus;

ATTENDU QUE certains secteurs résidentiels se trouvent enclavés à l'intérieur du territoire de la municipalité voisine;

ATTENDU la convergence des intérêts du Village de North Hatley et du Canton de Hatley dans la majorité des dossiers municipaux et supra-municipaux ;

ATTENDU QU'un grand nombre de résidents de North Hatley et du Canton de Hatley reconnaissent les liens naturels et historiques qui les unissent, liens qui se manifestent par une forte appartenance identitaire, culturelle, sociale et communautaire ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

ATTENDU QUE les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley sont déjà associées pour la prestation de divers services aux citoyens tels la protection incendie, la fourniture d'eau potable, le traitement des eaux usées, les activités de loisir et la gestion des matières résiduelles et que le développement de l'offre de services présente un potentiel à considérer;

ATTENDU QUE plusieurs projets d'envergure à être réalisés au cours des prochaines années devront à nouveau reposer sur une action unifiée;

ATTENDU QUE diverses ressources et activités de l'une ou de l'autre municipalité bénéficient aux résidents des deux municipalités;

ATTENDU les échanges soutenus à être maintenus au quotidien entre les mandataires des services administratifs et techniques des deux municipalités;

ATTENDU QUE des municipalités locales peuvent conclure une entente ayant pour objet de faire réaliser une étude sur l'opportunité de regrouper leurs services et territoires ;

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière au regroupement municipal du Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) permet de soutenir la réalisation de telle étude ;

ATTENDU QUE des échanges informels répétés ont eu cours entre des représentants des municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley quant à la réalisation possible d'une étude permettant de mesurer l'opportunité d'un regroupement ;

ATTENDU QUE les résidents des deux municipalités sont nombreux à commenter ou soulever des interrogations en rapport à l'opportunité d'un regroupement;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la municipalité du Village de North Hatley se montrent unanimement favorables à ce que telle étude d'opportunité se réalise ;

JE ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la municipalité du Village de North Hatley offre à la municipalité du Canton de Hatley de se joindre à elle en vue de la réalisation d'une étude permettant de mesurer l'opportunité d'un regroupement;

QUE les municipalités du Village de North Hatley et du Canton de Hatley s'adressent au Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) pour obtenir un soutien en vue de la réalisation de ladite étude ;

QUE ladite étude d'opportunité soit réalisée par des ressources professionnelles reconnues, à être déterminées par les deux municipalités;

QUE l'échéance pour la réalisation de ladite étude d'opportunité soit fixée au 30 septembre 2019;

QUE cette résolution soit transmise au Conseil du Canton de Hatley.

ADOPTÉE

2019-05-06.07

NOMINATION D'UNE PRÉPOSÉE AUX PARCS, ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche d'un Préposé à l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers durant la période estivale;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE Madame Youly GAGNON soit embauchée au poste de préposée à l'entretien des parcs, espaces verts et aménagements paysagers pour la période du 21 mai au 19 octobre 2019, selon un horaire hebdomadaire de travail variable, au taux de salaire horaire de 17.00 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

2019-05-06.08

NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'INFORMATION TOURISTIQUE

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à l'embauche de préposés à l'information touristique pour la période estivale;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE Madame Daphnée Perreault et Monsieur Alexandre Madore soient embauchés aux postes de préposés à l'information touristique pour la période estivale, selon un horaire hebdomadaire de travail variable, au taux de salaire horaire de 14,00 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141.

ADOPTÉE

2019-05-06.09

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 6 mai 2019 par le Service de trésorerie, au montant de 247 841.04 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : lundi 6 mai 2019 MEETING OF : May 6, 2019		Déposé : 2019-04-29 Submit : 29-04-2019	
FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
SANI-ESTRIE INC.			
CONTENEUR			321.93 \$
CONTRAT COLLECTE ORDURE, RECYCLAGE, COMPOST			6 584.00 \$
		TOTAL	6 906.92 \$
			Taxes incluses
REVENU QUEBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR REGULIER			11 647.43 \$
		TOTAL	11 647.43 \$
SERVICE D'ASSURANCE JURIDIQUE FQM-MMQ			
DOSSIER SAJ45050-19			6 702.81 \$
		TOTAL	6 702.81 \$
			Taxes incluses
RIEM			
QUOTE PART 2 DE 4			116 097.50 \$
		TOTAL	116 097.50 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE PROTECTION INCENDIE DE L'EST			
QUOTE PART 2 DE 3			26 809.33 \$
		TOTAL	26 809.33 \$
MÉCANIQUE TDR			
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			864.94 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			334.75 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			361.31 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			684.10 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			981.66 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			445.42 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			1 192.67 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			1 780.83 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			629.03 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			487.44 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			93.59 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			609.03 \$
ENTRETIEN VÉHICULE VOIRIE			28.17 \$
		TOTAL	8 492.74 \$
			Taxes incluses
HYDRO QUÉBEC			
ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL			1 290.19 \$
4045 Magog - Dreamland Park			79.27 \$
3080, Capelton - Horodateur (Stationnement)			51.77 \$
2070, chemin du Lac - Pavillon éclair et cuisson (NHRS)			54.38 \$
495, chemin Hovey - Égout moteur (Poteau)			27.88 \$
KIOSQUE			1 080.28 \$
325, rue Hovey - Pompe égout 6			137.57 \$
4195 Magog - Pompe égout 5			83.64 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

chemin de la rivière - Pompe égout 1	664.40 \$
SURPRESSEUR AQUEDUC 1050 MASSAWIPPI	38.52 \$
SURPRESSEUR AQUEDUC 780 CH SHERBROOKE	531.88 \$
USINE ÉPURATION	2 833.55 \$
PARC LOBADANAKI	179.07 \$
CASERNE INCENDIE	282.29 \$
TOTAL	7 332.67 \$
	Taxes incluses
<i>NEIL MCCOMB</i>	
ENTRETIEN RUE UNIVERSITÉ - HIVER	757.40 \$
ENTRETIEN RUE UNIVERSITÉ - HIVER	735.13 \$
ENTRETIEN RUE - HIVER	400.98 \$
ENTRETIEN RUE - HIVER	267.32 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	2 923.24 \$
TOTAL	5 084.07 \$
	Taxes incluses
<i>F. RACICOT EXCAVATION INC</i>	
ENTRETIEN CHEMIN UNIVERSITÉ	10 865.80 \$
TOTAL	10 865.80 \$
	Taxes incluses
GRAND TOTAL	199 939.27 \$
	Taxes incluses

ADOPTÉE

2019-05-06.10

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2019-04

ÉLUS	4 543.51 \$
PERMANENTS	20 573.13 \$
SAISONNIERS	0.00 \$
CCUP	298.41 \$
	25 415.05 \$

2019-05-06.11

TONTE DE GAZON – OCTROI DE MANDAT À NORTH HATLEY MARINA

ATTENDU QUE l'entreprise North Hatley Marina a réalisé les travaux de tonte de gazon dans les divers parcs et autres espaces verts de propriété municipale au cours des trois dernières années;

ATTENDU QUE l'entreprise North Hatley Marina est disposée à poursuivre les travaux pour une année additionnelle au même tarif que celui qui fut appliqué pour les trois dernières années;

ATTENDU QUE la valeur du contrat permet à la municipalité de l'octroyer de gré à gré;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley octroie le contrat pour la tonte de gazon à l'entreprise North Hatley Marina, pour la saison 2019, au coût de 7 500 \$, taxes incluses.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-522.

ADOPTÉE

2019-05-06.12

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES MUNICIPALITÉS PAR LA MRC MEMPHRÉMAGOG – PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI

ATTENDU QUE dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente de développement culturel 2018-2020, la MRC de Memphrémagog souhaite offrir des services conseils aux municipalités afin de favoriser la préservation et la mise en valeur des éléments patrimoniaux du territoire ;

ATTENDU QUE le volet III du programme : accompagnement en matière de PIIA, permet d'accompagner la Municipalité pour fournir des avis, recommandations aux membres du CCUP et des illustrations par une dessinatrice en bâtiment pour soutenir les recommandations formulées par le CCUP ;

ATTENDU QUE le programme prévoit une tarification au taux horaire de 50% du coût réel pour la Municipalité soit, 40\$/heure pour le service d'architecte et 25\$/heure pour un service de technicien ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

ATTENDU QUE la MRC a reçu une offre de service le 1^{er} mai 2019 afin de soutenir la Municipalité dans les demandes de citoyens soumis au PIIA ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal est autorisé à demander le support auprès du Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale lorsque les demandes de projet de citoyen le justifient ;

QUE la Municipalité souhaite recevoir un accompagnement et que le budget prévisionnel jusqu'à la fin du programme de la MRC, soit en 2020, soit de 2 500\$;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE seul les heures travaillées seront payées sous forme de remboursement à la MRC, représentant 50% des coûts réels du service, suivant l'offre de service de SARP.

ADOPTÉE

2019-05-06.13

RÉGULARISATION D'UN EMPIÈTEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC – 110 RUE MAIN

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une offre d'achat pour une partie du lot 4 028 880 ;

ATTENDU QUE l'intention du requérant est de rendre conforme une construction dérogatoire de même que les travaux au permis municipal 2017-019 qui ont amplifié cette situation ;

ATTENDU QUE cette requête permet à la Municipalité de transformer la clause résolutoire implicite créée dans l'acte de 1924, éteinte depuis le 1^{er} janvier 1999 en clause d'utilisation de droit réelle à perpétuité ;

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 028 910 est également propriétaire du lot 4 028 909 et en achetant la partie du lot 4 028 880, sur une superficie d'environ 25m², situé à l'arrière du bâtiment connu comme le 110, rue Main, permettrait un remembrement cadastral qui unifierait ses trois (3) lots, suivant le lotissement logique de cette portion du territoire ;

Je, ÉLIZABETH FEE propose

QUE le conseil municipal accepte de vendre à titre onéreux une partie du lot 4 028 880, suivant la valeur marchande, fixée par l'évaluateur de la Municipalité afin de régulariser un empiètement existant depuis plus de douze ans et selon les conditions suivantes :

QUE l'acheteur devra déboursier tous les frais relatifs à la greffe d'une clause d'utilisation pour fin de parc sur la partie de lot 4 028 880 restante suite à l'opération cadastrale. Cette clause d'utilisation doit être rédigée de sorte à assurer la protection pour fin de parc en prévoyant une clause d'utilisation à titre d'obligation réelle ;

QUE l'acheteur s'engage à déboursier tous les services professionnels afférents à la présente transaction autant pour lui-même que pour le compte de la Municipalité ;

QUE l'acheteur devra, suite à l'opération cadastrale, fournir un nouveau certificat de localisation afin de rendre conforme sa propriété.

ADOPTÉE

2019-05-06.14

SITE DU PATRIMOINE – 635, RUE SHERBROOKE, RÉNOVATION DU BALCON AVANT

ATTENDU QUE l'immeuble situé au 635, chemin Sherbrooke se trouve dans le site du patrimoine et que la protection s'applique à l'enveloppe extérieure des bâtiments ainsi qu'au terrain ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un préavis le 2 avril 2019 pour effectuer des travaux de réparation au balcon situé en façade avant du 2^e étage ;

ATTENDU QU'aucun élément ne sera modifié suite aux travaux ;

ATTENDU QUE le CCUP a recommandé, le 15 avril 2019, au conseil municipal de ne pas ajouter de condition supplémentaire en regard des valeurs patrimoniales ;

JE, ÉLIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal approuve la demande, sans condition.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

2019-05-06.15

**PIIA D'INTÉGRATION INTERMÉDIAIRE – 140-142, RUE DES VÉTÉRANS,
CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE BI-FAMILIALE ISOLÉE**

ATTENDU QUE l'immeuble se situe dans une zone PIIA d'intégration intermédiaire dans un secteur qui ne représente pas une homogénéité architecturale ;

ATTENDU QUE le style architectural suggéré est de type contemporain et trouve des ressemblances avec l'architecture suédoise et norvégienne, ce qui peut s'insérer dans un environnement au style dominant de type vernaculaire américain ;

ATTENDU QUE les matériaux de revêtement suggéré seront un clin de bois de couleur naturel et une toiture de tôle de couleur « galvalum » ;

ATTENDU QUE le CCUP a recommandé favorablement au conseil municipal les plans déposés le 15 avril 2019 ;

ATTENDU QUE la demande est conforme aux règlements d'urbanisme ;

JE, ÉLIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil municipal accepte les plans soumis pour la construction d'une habitation bi-familiale isolée tel que soumis selon les plans déposés.

ADOPTÉE

2019-05-06.16

**MRC DE MEMPHRÉMAGOG – NOMINATION DES PRÉPOSÉS À L'ÉMISSION DES
CERTIFICATS DE LAVAGE, À L'ÉMISSION DES CERTIFICATS D'USAGERS ET
IDENTIFICATION DU POSTE DE LAVAGE**

ATTENDU QUE le règlement municipal concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques prévoit la nomination de préposés à l'émission de certificats de lavage et certificats d'usagers;

ATTENDU QUE la municipalité doit, par résolution, nommer les préposés;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE Messieurs Stephen PIERCY et Bruno BÉLISLE et Mesdames, Marie-Pier ROY, Éowyn CYR, Katelyn LACASSE, Leah ANDREWS et Josée FONTAINE soient nommés au titre de préposé à l'émission des certificats de lavage et certificats d'usagers;

QUE le poste de lavage est situé à la Marina North Hatley au 240 rue Mill.

ADOPTÉE

2019-05-06.17

CLUB DE CONSERVATION DU LAC MASSAWIPPI – DEMANDE DE SOUTIEN

ATTENDU les demandes de soutien présentées par le Club de conservation du Lac Massawippi pour l'ensemencement du lac et pour la tenue de la Fête de la pêche en herbe, au quai municipal;

ATTENDU QUE ces demandes ont pour but de perpétuer les opérations d'ensemencement du lac Massawippi, assurant ainsi la pêche pour les générations futures;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de s'associer à l'organisme Club de conservation du lac Massawippi pour la tenue de l'événement la Fête de la pêche en herbe;

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE la Municipalité permette l'accès au site du quai municipal pour la tenue de la fête;

QUE la Municipalité octroie une contribution de cinq cent dollars (500 \$), pour faciliter la réalisation de ces deux projets;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-91-959.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

2019-05-06.18

REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ - DÉSIGNATION DE CONSEILLERS

ATTENDU la volonté du conseil d'assurer la représentation de la municipalité auprès de diverses organisations du milieu;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE le la conseillère Marcella Davis Gerrish et le conseiller Alexandre-Nicolas LeBlanc soient désignés comme représentants de la municipalité auprès de l'Association des commerçants de la région de North Hatley.

ADOPTÉE

2019-05-06.19

REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ - DÉSIGNATION DE CONSEILLERS

ATTENDU la volonté du conseil d'assurer la représentation de la municipalité auprès de diverses organisations du milieu;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE le conseiller Alexandre-Nicolas LeBlanc soit désigné comme représentant de la municipalité auprès de l'organisme chemin des cantons.

ADOPTÉE

2019-05-06.20

CROIX-ROUGE – PROCLAMATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QUE la Croix-Rouge fait ici à North Hatley ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde, c'est à dire venir en aide aux sinistrés;

ATTENDU QU'en moyenne toutes les 11 heures au Québec, une équipe de bénévoles de la Croix-Rouge est mobilisée pour venir en aide à des gens dont la vie a basculé à la suite d'un sinistre;

ATTENDU QUE la population de la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi peut compter sur une équipe de bénévoles formés et spécialisés, prêts à intervenir en tout temps;

ATTENDU QU'en cas de catastrophe, la Croix-Rouge se prépare et prédispose de l'équipement d'urgence partout au Québec et aide aussi la population à se préparer en offrant des programmes comme « Prévoir l'imprévisible »;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge joue un rôle de premier plan en matière de prévention en offrant à la population des moyens de sauver des vies grâce à des programmes comme « Croix-Rouge natation », « Secourisme avancé » ou « Gardiens avertis »;

Je, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC conseiller du Village de North Hatley, propose que la Municipalité du Village de North Hatley PROCLAME LE 8 MAI, Journée mondiale de la Croix-Rouge.

ET souligne le travail des bénévoles qui, depuis près de 112 ans, ont donné de leur temps pour venir en aide à des personnes vulnérables ici, dans la Haute-Yamaska / Brome-Missisquoi, et partout ailleurs au Canada

ADOPTÉE

VARIA

2019-05-06.21

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
DONALD WATT	LANGUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL – PROPOSE DE TRADUIRE LE PV AVANT LA SÉANCE
MÉLANIE LELIÈVRE	PLAN POUR BORNES POUR VOITURES ÉLECTRIQUES PROBLÈME DE DÉVERSEMENT DE LA BÂTISSE DU DENTISTE
PATRICK LAJOIE	TRAVAUX AU TERRAINS DE TENNIS MUNICIPAL
PATRICK LAJOIE	QU'EST-CE QU'IL ADVIENT DE LA MARINA ?
PIERRE GIBEAULT	QUEL EST LE STATUT DU PROJET DE CONDOS LALIBERTÉ ? SI ÇA MARCHE PAS, COMMENT ON FERA POUR AUGMENTER L'ASSIÈTE FISCALE DE LA MUNICIPALITÉ
PIERRE GIBEAULT	OBJECTIFS VISÉS PAR UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ENTRE LE CANTON ET LE VILLAGE
PAUL PARKER	POINT 15 : 2 FAMILLES DANS LA MÊME BÂTISSE (CE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
6 MAI 2019**

PAUL ST-PIERRE	N'EST PAS UN SEMI DÉTACHÉ) POINT 13 : NE COMPRENDS PAS LA RÉOLUTION (C'EST UN ÉCHANGE DE TERRAINS POUR EMPÊCHER L'EMPIÈTEMENT)
DONALD WATT	INFOS SUR LE CONTRAT DE TONTE DE GAZON
DONALD WATT	INFOS SUR LE PROJET LALIBERTÉ
JACQUES CAMPBELL	MERCI POUR LES INFOS-CRUES C'ÉTATI TRÈS RASSURANT ET INSTRUCTIF
JACQUES CAMPBELL	EST-CE QUE LE CANTON DE HATLEY PARTICIPE AU KIOSQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE
DOMINIQUE FREMINET	OÙ EST RENDU LE PROJET DE RÉCUPÉRATION DU VERRE (ON REÇOIT LES OFFRES PRÉSENTEMENT)
PAUL PARKER	EST-CE QUE LES SALAIRES DES PRÉPOSÉS À L'INFO TOURISTIQUE SONT SUBVENTIONNÉS ?
PAUL ST-PIERRE	VITESSE ET BRUIT DES VÉHICULES SUR LES ROUTES DE NORTH HATLEY
PAUL ST-PIERRE	INFOS CONNAUGHT – OÙ EST RENDU LE DOSSIER

2019-05-06.22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 8H31 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

ÉLIZABETH FEE
Présidente de l'assemblée

Daniel Décary
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, ÉLIZABETH FEE, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.